# Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

*Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.*

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario), M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

## Analyse du rendement du fonds par la direction

### Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds commun d'actions canadiennes Impérial (le *Fonds*) cherche à procurer une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs canadiens, y compris des actions privilégiées, des bons de souscription, des titres convertibles en titres de participation et d'autres titres assimilables à des actions ordinaires.

Stratégies de placement : Le Fonds investit principalement dans des sociétés canadiennes à petite, moyenne et grande capitalisation de première qualité et dans des fonds négociés en Bourse (les *FNB*) en vue d'atteindre ses objectifs de placement et utilise une combinaison de styles de placement, qui peut comprendre les stratégies de croissance, les stratégies orientées vers la valeur et les stratégies de base dans le cadre de ses décisions de placement.

### Risque

Le Fonds est un fonds d'actions canadiennes qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement moyen.

Pour la période close le 31 décembre 2024, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans son prospectus.

### Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd. (*CC&L*) fournissent des conseils en placement et des services de gestion de placements au Fonds. La stratégie de placement et le pourcentage du portefeuille attribué à GACI et au(x) sous-conseiller(s) en valeurs sont présentés ci-dessous. La répartition du portefeuille peut changer de temps à autre.

- GACI – actions canadiennes de base, environ 70 %
- CC&L – actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation à gestion quantitative, environ 30 %

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 4 132 559 $ au 31 décembre 2023 à 4 888 113 $ au 31 décembre 2024, en hausse de 18 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle du rendement positif des placements, contrebalancé en partie par des rachats nets de 112 254 $.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 20,9 % pour la période, contre 21,6 % pour son indice de référence, soit l'indice composé S&P/TSX (l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence.

Les actions canadiennes ont progressé au cours de la période, soutenues par l'excellent rendement des secteurs des technologies de l'information, des services financiers, des matériaux et de l'énergie. Au cours du second semestre de l'année, le rendement des marchés boursiers a été soutenu par une économie stable, combinée à une inflation en baisse, des données sur l'emploi constantes, des dépenses de consommation résistantes et une baisse des taux d'intérêt.

Au premier trimestre de 2024, les données sur la croissance économique et l'inflation au Canada et aux États-Unis divergeaient. La croissance de l'économie américaine a semblé reprendre, tandis que celle au Canada a été relativement lente, même si elle est toujours positive.

Au deuxième trimestre, les données économiques publiées aux États-Unis ont révélé que le niveau global de l'activité était stable, malgré des signes de ralentissement. Les données publiées sur l'inflation étaient rassurantes et ont contribué à apaiser les inquiétudes relatives à l'accélération soutenue de l'inflation. Entre-temps, les données économiques publiées au Canada ont mis en lumière les pressions désinflationnistes générales, la morosité de la croissance économique et la détérioration de la situation de l'emploi. La Banque du Canada a été la première banque du G7 à abaisser son taux de financement cible en juin. Peu après, la Banque centrale européenne lui a emboîté le pas.

Après la publication de données confirmant le ralentissement constant de l'inflation au cours du troisième trimestre, l'attention des marchés

s'est tournée vers le fléchissement de l'activité économique. Ces facteurs ont donné lieu à des épisodes de volatilité des marchés boursiers. Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine a réduit le taux des fonds fédéraux de 0,50 %, ce qui est particulièrement élevé et témoigne d'efforts concertés pour empêcher une plus grande détérioration du marché de l'emploi. La Banque du Canada a continué d'abaisser les taux d'intérêt au troisième trimestre, en réaction aux données décevantes sur l'emploi.

Au quatrième trimestre 2024, le résultat des élections américaines a stimulé l'optimisme des investisseurs. Les marchés s'attendaient à une conjoncture économique plus favorable attribuable à des politiques propices aux affaires. Malgré la menace de l'imposition de tarifs douaniers de 25 % sur les importations canadiennes aux États-Unis, les actions canadiennes ont bénéficié de l'optimisme qui a suivi l'élection américaine et ont dégagé un rendement positif.

Au sein de la composante actions canadiennes de base du Fonds, la surpondération du secteur de l'énergie et la sous-pondération du secteur des matériaux ont nui au rendement. La surpondération du secteur des services de communications a miné le rendement dans un contexte de forte concurrence sur les prix, qui a exercé des pressions sur les résultats d'exploitation des sociétés de ce secteur. La sous-pondération du secteur des technologies de l'information a également sapé le rendement, le secteur ayant dégagé un rendement supérieur.

Les positions surpondérées dans Champion Iron Ltd., Magna International Inc. et La Banque Toronto-Dominion ont nui au rendement de la composante actions canadiennes de base. Champion Iron Ore a subi l'incidence de la baisse des prix du minerai de fer, car la faiblesse économique de la Chine a limité la production d'acier. Magna International a été aux prises avec des problèmes opérationnels à court terme dans ses usines et les flux de trésorerie et les marges de l'entreprise ont tardé à revenir aux niveaux habituels. La Banque Toronto-Dominion a été reconnue coupable de blanchiment d'argent. La position sous-pondérée dans Celestica Inc. a nui au rendement, le cours des actions de la société ayant dégagé un rendement supérieur.

La sous-pondération du secteur de l'industrie a avantagé le rendement dans la composante actions canadiennes de base. Le secteur a mal performé, ce qui s'explique essentiellement par le recul du rendement de Canadien Pacifique Kansas City Limitée et de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, les deux principales entreprises du secteur. La sous-pondération des secteurs des télécommunications et des services publics a également favorisé le rendement. Les entreprises de télécommunications ont fait face à des pressions concurrentielles accrues et à un contexte réglementaire défavorable.

Les positions surpondérées dans la Société Financière Manuvie, la Corporation TC Énergie, Enbridge Inc. et Mines Agnico Eagle Limitée ont contribué au rendement de la composante actions canadiennes de base. La Société Financière Manuvie a continué d'afficher de solides résultats d'exploitation après avoir cédé une partie de ses activités de soins de santé à long terme. TC Énergie et Enbridge ont toutes deux été avantagées par la solidité persistante de leurs résultats opérationnels et par la réévaluation à la hausse des entreprises versant des dividendes, les taux d'intérêt ayant baissé. Mines Agnico Eagle a bénéficié des prix élevés des produits de base sous-jacents et d'un solide rendement opérationnel.

GACI a ouvert une position dans les titres de la Banque Canadienne de l'Ouest comme moyen intéressant d'acquérir à escompte des titres de la Banque Nationale du Canada, compte tenu de l'acquisition de la banque par cette dernière. Des positions dans Les Compagnies Loblaw Limitée et WSP Global Inc. ont été ajoutées en raison de leur leadership dans le secteur, de leur équipe de gestion solide et de leur évaluation attrayante. Profitant de la volatilité du marché, GACI a augmenté ses positions existantes dans Enbridge, Gibson Energy Inc. et Brookfield Renewable Partners L.P. Les positions dans Mines Agnico Eagle et Kinross Gold Corp. ont été accrues pour ajouter une exposition à un titre aurifère de grande qualité.

GACI a liquidé la position dans la FPI Boardwalk à la suite d'une forte hausse du cours de l'action de ces sociétés. Les positions dans Canadian Natural Resources Ltd., Cenovus Energy Inc. et CGI inc. ont été réduites, le cours des actions de ces entreprises ayant augmenté, ce qui diminue le potentiel de rendement futur. La position dans La Banque Toronto-Dominion a été réduite, car on prévoit que l'enquête réglementaire en cours aux États-Unis portant sur des infractions à la loi sur le blanchiment d'argent pourrait avoir des conséquences négatives, sous forme d'amendes, mais aussi de contraintes opérationnelles.

Dans la composante actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation à gestion quantitative du Fonds, la sélection de titres dans le secteur de l'énergie a nui au rendement. La surpondération des titres du secteur de l'industrie a également miné le rendement. Parmi les principaux facteurs ayant nui au rendement, mentionnons la sous-pondération des titres de la Société Financière Manuvie et de la Corporation Cameco, qui ont toutes deux affiché une forte croissance du cours de leurs actions.

La sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information et des services financiers a été favorable au rendement de la composante actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation à gestion quantitative. La sous-pondération du secteur des services de communications a également contribué au rendement. La surpondération de Celestica a favorisé le rendement, la société ayant bénéficié de l'adoption rapide de l'intelligence artificielle générative. La sous-pondération de La Banque Toronto-Dominion a également contribué au rendement. L'action a dégagé un rendement nettement inférieur à celui du secteur des services financiers général.

CC&L a ajouté une nouvelle position dans la Société Financière Manuvie, société d'assurance vie et maladie en raison de ses caractéristiques factorielles favorables. Une position existante dans la Banque Royale du Canada a été augmentée en raison de ses perspectives favorables. La position dans Cameco a été liquidée et celle dans La Banque de Nouvelle-Écosse a été réduite en raison de ses caractéristiques défavorables.

**Événements récents**

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les

gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

**Opérations entre parties liées**

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

*Gestionnaire*

La Banque CIBC est le gestionnaire (le *gestionnaire*) du Fonds. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés selon la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

*Fiduciaire*

La Compagnie Trust CIBC (*Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

*Conseiller en valeurs*

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

*Gestionnaires discrétionnaires*

En date du présent rapport, les parts du Fonds sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Fonds pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Fonds et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Fonds. Les parts du Fonds sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Fonds. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Fonds.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent comprendre des parts du Fonds, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

*Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une tranche des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 346 713 $ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

*Opérations du Fonds*

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant de la Banque CIBC (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

*Dépositaire*

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Fonds. Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation de GACI au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

*Fournisseur de services*

Le dépositaire fournit également certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes du Fonds et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à la Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Fonds.

## Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 31 décembre.

**Actif net par part[1] du Fonds - parts de catégorie A** — **Date de début des activités : 15 octobre 1998**

| | *2024* | *2023* | *2022* | *2021* | *2020* |
|---|---|---|---|---|---|
| **Actif net au début de la période** | 26,56 $ | 25,15 $ | 28,84 $ | 25,42 $ | 25,11 $ |
| **Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :** | | | | | |
| Total des produits | 0,94 $ | 0,91 $ | 0,91 $ | 0,82 $ | 0,71 $ |
| Total des charges | (0,06) | (0,06) | (0,07) | (0,08) | (0,07) |
| Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période | 1,42 | 0,53 | 1,50 | 3,22 | (0,66) |
| Profits latents (pertes latentes) pour la période | 3,25 | 1,31 | (3,82) | 2,18 | 1,26 |
| **Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation[2]** | 5,55 $ | 2,69 $ | (1,48) $ | 6,14 $ | 1,24 $ |
| **Distributions :** | | | | | |
| Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes) | 0,02 $ | 0,03 $ | 0,01 $ | – $ | 0,01 $ |
| Des dividendes | 0,88 | 0,81 | 0,96 | 0,73 | 0,65 |
| Des gains en capital | 0,62 | 0,35 | 1,57 | 1,90 | – |
| Remboursement de capital | – | – | – | – | – |
| **Total des distributions[3]** | 1,52 $ | 1,19 $ | 2,54 $ | 2,63 $ | 0,66 $ |
| **Actif net à la fin de la période** | 30,59 $ | 26,56 $ | 25,15 $ | 28,84 $ | 25,42 $ |

**Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie A**

| | *2024* | *2023* | *2022* | *2021* | *2020* |
|---|---|---|---|---|---|
| **Valeur liquidative totale (en milliers)[4]** | 4 888 113 $ | 4 132 559 $ | 3 714 681 $ | 4 575 709 $ | 3 819 540 $ |
| **Nombre de parts en circulation[4]** | 159 792 185 | 155 583 439 | 147 718 753 | 158 684 197 | 150 240 434 |
| **Ratio des frais de gestion[5]** | 0,17 % | 0,17 % | 0,17 % | 0,17 % | 0,17 % |
| **Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge[6]** | 0,28 % | 0,28 % | 0,28 % | 0,29 % | 0,30 % |
| **Ratio des frais d'opération[7]** | 0,04 % | 0,05 % | 0,08 % | 0,09 % | 0,12 % |
| **Taux de rotation du portefeuille[8]** | 47,69 % | 45,28 % | 75,84 % | 82,27 % | 112,87 % |
| **Valeur liquidative par part** | 30,59 $ | 26,56 $ | 25,15 $ | 28,84 $ | 25,42 $ |

1 Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.
2 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
3 Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4 L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.
5 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.
6 La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.
7 Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.
8 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

## Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les frais payés au(x) sous-conseiller(s) en valeurs sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour la période close le 31 décembre 2024, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

## Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

### Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous donne le rendement annuel du Fonds pour les périodes présentées et illustre comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ce diagramme indique en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1er janvier, à moins d'indication contraire.

*Parts de catégorie A*

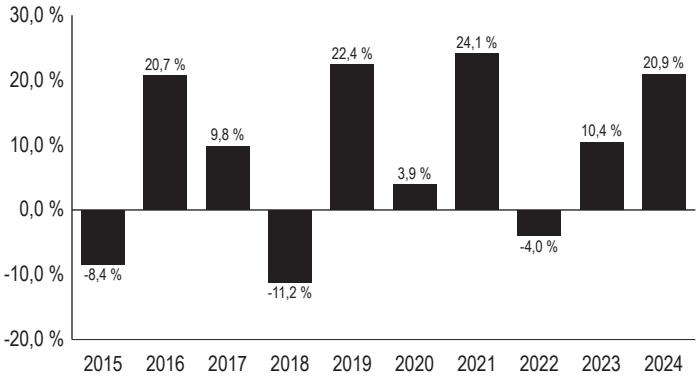


### Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2024. Le rendement total composé annuel est également comparé à celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice composé S&P/TSX.

| *Catégorie et indice(s) de référence* | *1 an (%)* | *3 ans (%)* | *5 ans (%)* | *10 ans* (%)* | *ou depuis le début des activités* (%)* | *Date de début des activités* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Parts de catégorie A | 20,9 | 8,6 | 10,6 | 8,1 | | 15 octobre 1998 |
| Indice composé S&P/TSX | 21,6 | 8,6 | 11,1 | 8,6 | | |

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

**L'indice composé S&P/TSX** se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

## **Aperçu du portefeuille de placements** (au 31 décembre 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du Fonds. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un Fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

| *Répartition du portefeuille* | *% de la valeur liquidative* |
|---|---|
| Services financiers | 34,2 |
| Énergie | 18,5 |
| Industrie | 13,1 |
| Matériaux | 9,8 |
| Technologies de l'information | 9,2 |
| Services publics | 4,0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2,9 |
| Biens de consommation de base | 2,3 |
| Consommation discrétionnaire | 2,2 |
| Immobilier | 1,8 |
| Services de communications | 1,5 |
| Soins de santé | 0,5 |

| *Principales positions* | *% de la valeur liquidative* |
|---|---|
| Banque Royale du Canada | 7,7 |
| Shopify Inc., catégorie A | 5,1 |
| Enbridge Inc. | 4,4 |
| Banque Toronto-Dominion (La) | 3,7 |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | 3,6 |
| Brookfield Corp., catégorie A | 3,3 |
| Mines Agnico Eagle Limitée | 3,0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2,9 |
| Banque de Nouvelle-Écosse (La) | 2,7 |
| Canadian Natural Resources Ltd. | 2,6 |
| Constellation Software Inc. | 2,5 |
| Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 2,5 |
| Suncor Énergie Inc. | 2,4 |
| Société Financière Manuvie | 2,1 |
| Banque de Montréal | 2,1 |
| Corporation TC Énergie | 1,9 |
| Waste Connections Inc. | 1,8 |
| Pembina Pipeline Corp. | 1,8 |
| Financière Sun Life inc. | 1,8 |
| Canadian Pacific Kansas City Ltd. | 1,7 |
| WSP Global Inc. | 1,5 |
| Thomson Reuters Corp. | 1,4 |
| Intact Corporation financière | 1,2 |
| Banque Canadienne de l'Ouest | 1,1 |
| Fairfax Financial Holdings Ltd. | 1,1 |

**Note sur les énoncés prospectifs**

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

**Fonds communs Impérial**
**Portefeuilles axés sur la production de revenu**

**Banque CIBC**
1-888-357-8777
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestiondactifscibc.com

CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence.